

208C1368
FR0000065484-FS558

16 juillet 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

LECTRA
(Euronext Paris)

Par courrier du 16 juillet 2008, la société Deutsche Bank AG (Theodor-Heuss Allee 70, Frankfurt am Main, 60486, Allemagne) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 juillet 2008, directement et indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LECTRA, et détenir directement et indirectement, 5 705 actions LECTRA représentant autant de droits de vote, soit 0,02% du capital et des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte d'opérations de prêts emprunts de titres (restitution de titres empruntés).

(1) Sur la base d'un capital composé de 28 495 514 actions représentant 28 983 595 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.